FORMATIONS N'GO

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS B

Conduite accompagnée

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

PRÉAMBULE

❖ *PRÉAMBULE*

Le présent document définit le contenu pédagogique et le déroulé de la formation au permis B en conduite accompagnée proposée par FORMATIONS N'GO.

Il sert de support de présentation auprès de tout public souhaitant obtenir le permis B s'inscrivant dans notre établissement.

Il ne subordonne pas le contrat de formation. Par ailleurs les moyens pédagogiques sont susceptibles d'être modifiés en cours de formation. En ce cas, des moyens équivalents sont mis en œuvre par FORMATIONS N'GO.

Le contenu et le déroulé pédagogique, quant à eux, se basent sur les compétences et les procédures légales. Ceux présentés ici le sont à la date de mise à jour. En cas de modification, l'élève en est informé immédiatement.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

SOMMAIRE

Table des matières

Préambule **1**
Sommaire **2**
Public et prérequis **3**
Contenu de la formation **4**
Déroulement de la formation **6**
Durée de la formation **8**
Moyens pédagogiques **9**
Evaluation 11
Validation **12**

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

PUBLIC ET PRÉPREQUIS

❖ *EXAMEN THÉORIQUE GÉNÉRAL*

Le public concerne tout candidat à l'examen de code, auto. Les prérequis sont les suivants :

	Prérequis
Examen Théorique Général	Être âgé de 15 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite. Être âgé de 16 ans pour la formule classique.

❖ *EXAMEN PRATIQUE POUR LES PERMIS B ET BEA*

Le public concerne tout candidat titulaire de l'Examen Théorique Général (ETG) et souhaitant passer le permis B ou BEA (boite automatique).

Selon le type de formation envisagée, les prérequis sont les suivants :

	Prérequis
Permis B -AAC	Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ». Être âgé de 15 ans (16 ans à la date de l'examen).

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

CONTENU DE LA FORMATION

❖ *OBJECTIF*

FORMATIONS N'GO s'appuie sur le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne (REMC) pour définir ses objectifs afin de dispenser une formation certifiante de haute valeur.

Ces objectifs sont regroupés par thèmes pour la partie théorique, et par compétences pour la partie pratique, que le public doit acquérir au cours de sa formation.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de passer son permis de conduire.

❖ *CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE AUTO*

Au cours de la formation, le stagiaire aborder, lors de la partie théorique, les éléments suivants :

- ✓ **Le thème 1** donne l'information sur la signalisation en général (panneaux, marquages) et présente les règles que vous devez connaître pour conduire en sécurité,
- ✓ **Le thème 2** traite des stratégies de prise d'information, d'analyse et de décision pour conduire en sécurité. Est également traitée, la prise de conscience des risques dans les capacités et des limites du conducteur,
- ✓ **Le thème 3** décrit des situations de conduite particulièrement difficiles et propose des stratégies pour y faire face,
- ✓ **Le thème 4** décrit comment partager la rue et la route en toute sécurité et met l'accent sur les caractéristiques des autres usagers,
- ✓ **Le thème 5** traite des aspects administratifs, du permis à point, des infractions mais aussi du chargement du véhicule,
- ✓ **Le thème 6** traite du « Protéger, Alerter et Secourir »,
- ✓ **Le thème 7** présente l'installation au poste de conduite et les précautions nécessaires en quittant ou en montant dans le véhicule,
- ✓ **Le thème 8** donne un aperçu du fonctionnement et de l'entretien du véhicule
- ✓ **Le thème 9** présente les nouveaux équipements de sécurité du véhicule,
- ✓ **Le thème 10** traite de la pratique de l'écomobilité et de l'écoconduite pour limiter l'impact sur l'environnement et limiter les risques d'accidents.

A l'issue de cet apprentissage, le stagiaire a appris à :

- ✓ Connaître les règles du Code de la route,
- ✓ Justifier pourquoi elles ont été mises en place,
- ✓ Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite,
- ✓ Formuler des risques en fonction de la situation.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

Le contrôle des connaissances s'effectue par :

- ✓ Évaluation en autonomie et auto-évaluation,
- ✓ Examens blancs.

❖ *CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE*

La partie pratique afin d'obtenir le permis B autorisant la conduite d'une voiture qui comprend :

- ✓ **La compétence 1** : assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales,
- ✓ **La compétence 2** : utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité,
- ✓ **La compétence 3** : préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes,
- ✓ **La compétence 4** : prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

Le contrôle des connaissances s'effectue par un bilan de compétence, permettant la présentation à l'examen de conduite.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

❖ *FORMATION INITIALE*

Le stagiaire effectuera une évaluation préalable permettant de définir un volume de formation. Cette étape, obligatoire, comprend :

- ✓ Un test de 10 questions portant sur les 9 thèmes de l'épreuve théorique générale,
- ✓ Une évaluation sur simulateur de conduite d'une durée d'environ 45 mn portant sur des compétences psychomotrices et cognitives.
- ✓ Une évaluation sur tablette sur l'utilisation de la moto pour les permis A2 et A.

A la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé (7 heures pour le permis A).

❖ *FORMATION THÉORIQUE*

A son inscription, le candidat bénéficie systématiquement d'un accès au *prépacode*, une interface d'entrainement en ligne. La formation théorique comprend :

- ✓ Des cours en salle portant sur 9 thèmes dans le respect du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne,
- ✓ Des tests d'examen sur les différents thèmes développés,
- ✓ Alternance théorie/pratique pour facilite la mémorisation et par conséquent plus d'efficacité pour la formation,
- ✓ La possibilité de s'entrainer en ligne via l'interface *prépacode*.

Le candidat peut suivre l'avancement de sa formation via l'application *livret mobile* et via l'*enpc-center*.

Lorsque le candidat s'estime prêt, il fait une demande pour passer l'ETG. Nous contrôlons les résultats, avant validation de la présentation à l'épreuve, sur l'interface www.enpc-center.fr, qui collationne les résultats de l'entrainement au code dématérialisé via *prépacode*.

Une séance de code s'effectue en répondant à un questionnaire de 40 questions, sur la base d'images fixes ou de vidéos. Pour le réussir, le candidat devra répondre correctement à 35 des 40 questions.

❖ *FORMATION PRATIQUE*

La formation pratique comprend :

- ✓ L'enseignement des 4 compétences générales,
- ✓ A l'issue, et à tout moment de la formation à la demande de l'élève, l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève et délivre une attestation de

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

fin de formation si l'élève a satisfait à ce bilan (autre bilan ultérieur si résultat insatisfaisant),

Ces compétences sont enseignées par des leçons de conduite, en double commande. Les compétences sont abordées successivement, permettant un apprentissage progressif et à l'élève d'améliorer, leçon après leçon, ses connaissances.

Les heures de conduite sont planifiées en tenant compte de la double disponibilité de l'élève et de FORMATIONS N'GO.

A l'issue de sa formation pratique initiale de 20 heures, le stagiaire signe une attestation de fin de formation. Il termine son cycle de formation et entame le cycle de la conduite accompagnée :

- ✓ La CA débute par un rendez-vous préalable d'une durée de 2h, avec la présence d'un accompagnateur. Le but de ce rendez-vous est de conseiller l'accompagnateur,
- ✓ Durée de la CA, 1 an minimum, au moins 3 000 km à parcourir (la circulation est interdite à l'étranger),
- ✓ 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires d'une durée de 3 heures. Ces rendez-vous comportent une partie pratique et une partie pédagogique. La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.
- ✓ Le 1er rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale, et le 2ème doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus en conduite accompagnée.
- ✓ Un 3ème rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.

A l'issue, le candidat peut se présenter à l'examen pratique du permis B.

Celui-ci dure 32 minutes et comprend :

- ✓ La vérification de la recevabilité des documents d'examen,
- ✓ L'accueil du candidat et la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé,
- ✓ La présentation de l'épreuve par l'examinateur,
- ✓ L'installation au poste de conduite,
- ✓ Les réglages du véhicules nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat,
- ✓ Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes,
- ✓ La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière),
- ✓ L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

DURÉE DE LA FORMATION

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

❖ *DURÉE*

La durée de la formation théorique est fonction des résultats du stagiaire, mis à dispositions sur l'ENPC Center.

La durée de la formation pratique est de 20 heures de conduite. A l'issue, l'élève entame la conduite en autonomie.

La planification des heures de conduite se fait conjointement entre l'élève et FORMATIONS N'GO. Dans la mesure du possible, nous conseillons entre 2 et 3 heures par semaine. Toutefois, cela ne constitue pas une obligation.

Après la 3ème visite pédagogique, l'élève peut être amené à effectuer des heures de formation supplémentaires, avant la présentation à l'examen.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

MOYENS PÉDAGOGIQUE

❖ *MOYENS MATÉRIELS*

Pour la formation théorique, FORMATIONS N'GO met à disposition du public :

- ✓ Une formation en présentiel dans une salle de code dédiée,
- ✓ Une formation dématérialisée via l'accès au site **https://www.prepacode-enpc.fr**

Les horaires pour la formation au code en présentiel sont les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	09h à 12h	13h à 17h
Mardi	09h à 12h	13h à 17h
Mercredi	09h à 12h	13h à 17h
Jeudi	09h à 12h	13h à 17h
Vendredi	09h à 12h	13h à 17h
Samedi	09h à 12h	13h à 17h
Dimanche	-	-

Le formateur aborde chacun des 10 thèmes à l'aide de supports vidéo lors des séances de code en présentiel.

Pour l'enseignement dématérialisé, l'élève peut aborder chacun des thèmes lors de tests spécifiques.

La formation pratique, quant à elle, se déroule en établissant un planning en fonction des disponibilités de l'élève et des enseignants de FORMATIONS N'GO. Chaque heure de formation est réalisée avec un enseignant diplômé.

En sus de ces moyen, les outils suivants sont mis à disposition des élèves :

- ✓ Livre de code,
- ✓ Livret personnel d'apprentissage,
- ✓ Accès internet au site ***https://www.prepacode-enpc.fr*** proposant des cours, des tests, des examens blancs et permettant de consulter le dossier personnel,
- ✓ Cours, tests et examens blancs sur vidéoprojecteur dans la salle de code dédiée,
- ✓ Tablettes et casques pour examen dans les conditions de l'ETG,

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

- ✓ La création d'un compte sur le site *www.enpc-center.fr* afin d'assurer le suivi pédagogique,
- ✓ L'application *Livret mobile* comme interface entre l'élève et le moniteur, permettant de rendre compte, après chaque séance, de la progression de l'élève.
- ✓ Voitures à double-commande, à boite manuelle et automatique.

❖ *MOYENS PÉDAGOGIQUE D'ENCADREMENT*

Tous les cours sont assurés par des enseignants titulaires du BEPECASER ou du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR qui remplace le BEPE CASER) et disposant d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, assurent les cours de conduite.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

ÉVALUATION

❖ *MODALITÉS D'ÉVALUATION THÉORIQUE*

Les stagiaires réalisent des tests quotidiens sur les thèmes abordés. Ils disposent de l'outil *prépacode* pour s'entrainer en ligne. Les résultats sont synchronisés avec la fiche de suivi de l'élève dans un dossier personnel sur une base de données (BCD) sur le site www.enpc-center.fr. Cette base de données permet de s'assurer du niveau de l'élève avant son passage à l'examen.

Afin de passer son examen de code, l'élève en fait la demande au secrétariat. Nous consultons ensuite sa fiche de suivi pédagogique sur le site www.enpc-center.fr.

Deux cas de figures peuvent alors se présenter :

- L'élève maîtrise les 10 thèmes théoriques. Nous lui proposons donc une place pour se présenter à l'examen,
- L'élève a des résultats que nous jugeons insuffisants. Nous l'invitons à retravailler tout ou partie des thèmes abordés.

En définitive, l'élève peut choisir d'utiliser sa place d'examen contractuelle, même si nous lui déconseillons, faute de préparation.

Pour l'examen, l'élève devra se munir de sa pièce d'identité. Il devra satisfaire les exigences d'âge, être enregistré auprès de la préfecture et disposer de son numéro NEPH.

❖ *MODALITÉS D'ÉVALUATION PRATIQUE*

A la fin de chaque leçon, le moniteur partage un bilan oral avec le stagiaire qui est reporté sur le livret personnel d'apprentissage

Ce dossier est consultable par le stagiaire et l'équipe pédagogique. Il permet de mesurer l'évolution des connaissances et des compétences du stagiaire.

Un examen blanc est effectué lors de la 3ème visite pédagogique, pour s'assurer du niveau du candidat.

Pour l'examen, l'élève devra se munir de sa pièce d'identité. Il devra satisfaire les exigences d'âge, être enregistré auprès de la préfecture et disposer de son numéro NEPH.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

VALIDATION

❖ *VADILATION THÉORIQUE (ETG)*

La validation de la partie théorique est sanctionnée par l'obtention de l'ETG.

Une fois validé, l'ETG reste valable 5 ans dans les limites de 5 passages de l'examen pratique. Au-delà de 5 tentatives, le candidat devra repasser l'examen de code.

❖ *VADILATION PRATIQUE PERMIS B ET BEA*

A l'issue de l'examen, l'examinateur complète le certificat d'examen du permis de conduite (C.E.P.C). Il note sur celui-ci les erreurs commises par le candidat. Il est disponible sous 48 heures et envoyé à notre intention par courriel.

A réception, ou lors de la remise de l'attestation de formation pour le permis A, le stagiaire devra effectuer la demande de son permis via le site www.ants.gouv.fr.

Vous pourrez suivre l'état d'avancement de votre demande en ligne depuis ce site.

FORMATIONS N'GO
Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté
01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com
SIRET : 903 445 021 00012
APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300